

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe, mais comprend des actions canadiennes et étrangères par l'intermédiaire du Mandat équilibré Visio de Patrimoine privé IPC. En matière de composition, il vise à consacrer de 30 à 50 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et de 50 à 70 pour cent de son actif à des actions.

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme ne souhaitant pas consacrer plus de 30 à 50 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds

Équilibrés mondiaux à revenu fixe

Date de création

14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*

-

Gestion du fonds

Groupe de solutions de portefeuille, Placements Mackenzie, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 mars 2026)



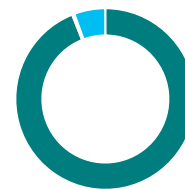
Répartition de l'actif (%)

Espèces et équivalents	0,2
Obligations Domestiques	0,2
Autres	99,6



Répartition géographique (%)

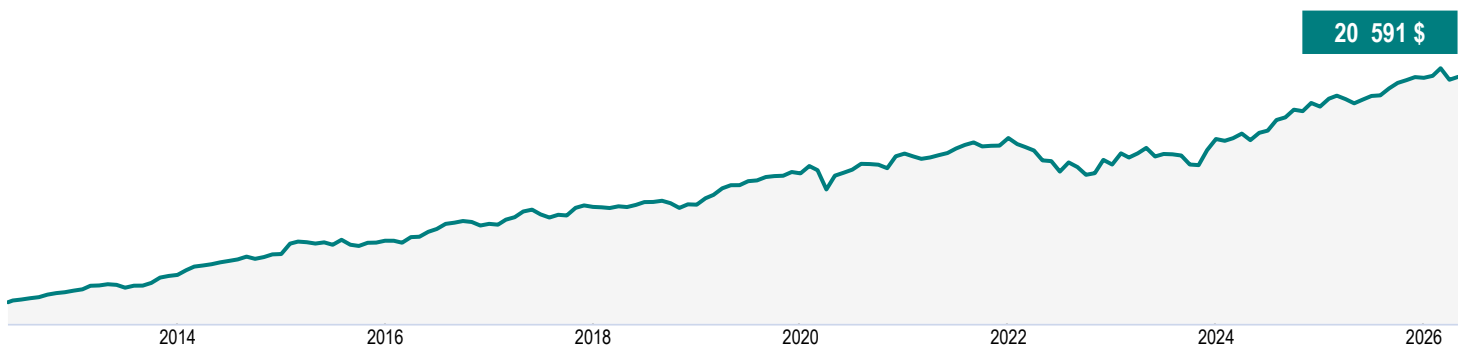
Multi-National	94,0
Canada	6,0



Répartition sectorielle (%)

Fonds commun de placement	94,0
Espèces et quasi-espèces	0,2
Revenu fixe	0,2
Autres	5,6

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Mandat revenu Visio Patrimoine Privé IPC série A	94,0
Real Estate	5,6
Cash	0,2
Bonds	0,2
Répartition totale des principaux titres	100,0

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	5,24 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de \$)
41,4 \$

Cours
20,59 \$

Nombre de titres
4

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE0101

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,65	-0,24	0,21	6,42	6,07	4,02	4,64	5,31

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,05	8,62	7,28	-7,02	4,30	5,79	10,09	0,72

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
7,32 %	mai 2017	2,16 %	oct. 2022	4,58 %	100,00 %	108	0

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Groupe de solutions de portefeuille, Placements Mackenzie, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée..

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont reculé au cours du premier trimestre de 2026 et ont été à la traîne des obligations mondiales, qui ont enregistré une légère perte. (Tous les rendements sont des rendements totaux en dollars canadiens.) Les actions mondiales ont perdu de la vigueur en raison de l'accentuation des tensions au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une incertitude économique. Le conflit a en grande partie fermé le détroit d'Ormuz aux livraisons de pétrole, ce qui a fait grimper les prix du pétrole et suscité des inquiétudes quant à l'inflation et à la nécessité pour les banques centrales de relever les taux d'intérêt cette année.

Le marché boursier américain a reculé, affichant une faible perte à un chiffre. Le secteur des produits financiers a été le moins performant. Les actions canadiennes, soutenues par un solide rendement du secteur de l'énergie, ont progressé et surpassé les actions américaines. Les actions de l'EAO ont enregistré de légers gains, à la traîne des actions canadiennes, mais devant les actions américaines. Les actions du Royaume-Uni et du Japon se sont bien comportées. Les actions des marchés émergents se sont également appréciées et ont dépassé celles des marchés développés, les actions du Brésil et du Mexique s'étant bien comportées.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada a enregistré un rendement total de 0,2 % pendant le trimestre. Les cours des obligations d'État ont augmenté, tandis que les taux des obligations d'État ont augmenté. Les obligations d'État ont distancé les obligations de sociétés, qui ont enregistré de légers gains. Les obligations de sociétés ont été entravées par l'élargissement des écarts de taux (le différentiel de rendement entre les obligations de sociétés et les obligations d'État). Dans le segment des obligations de sociétés, les plus performantes étaient celles du secteur de la titrisation. Les cours des obligations à rendement élevé ont augmenté sur la base du rendement total et ont devancé ceux des obligations de sociétés de catégorie investissement.

Durant le trimestre, les taux de rendement des obligations mondiales se sont accrus et leurs cours ont légèrement reculé. La Banque du Canada, la Réserve fédérale américaine, la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne et la Banque du Japon ont toutes maintenu leurs taux directeurs inchangés au cours du trimestre. Le taux des obligations du Canada de 10 ans a augmenté, passant de 3,43 % à 3,47 %. Les taux de rendement des obligations souveraines des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et du Japon ont également progressé.

Rendement

Le fonds Revenu fixe de base Visio Patrimoine Privé IPC a contribué au rendement en raison de sa durée plus courte et de son exposition aux obligations de sociétés. L'exposition passive aux actions internationales a également contribué au rendement.

La sélection des titres des gestionnaires actifs en Amérique du Nord a nuí au rendement. Valeur canadienne Counsel a inscrit un rendement inférieur en raison de la répartition de l'actif et de la sélection des titres dans les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et des produits industriels.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

Perspectives

Le premier trimestre de 2026 a marqué une transition dans la position de chef de file du marché, les problèmes d'approvisionnement et les risques géopolitiques supplantant les cycles de la demande ayant le plus contribué à la volatilité. L'escalade des tensions au Moyen-Orient a entraîné une forte hausse des prix du pétrole, ravivant les craintes d'inflation et accentuant l'incertitude visant la croissance économique, sans toutefois montrer de signes clairs de détérioration économique. Bien que la volatilité globale se soit atténuée par moment, une volatilité implicite élevée suggère que les marchés anticipent un éventail plus large de résultats, alors que la fragmentation mondiale, les contraintes énergétiques et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement minent la confiance des investisseurs.

Dans ce contexte, le sous-conseiller continue de mettre l'accent sur la résilience du portefeuille. Le sous-conseiller continue de privilégier une vaste diversification entre les régions et les facteurs de rendement, évitant ainsi de trop compter sur une désinflation en douceur ou un assouplissement prévisible. L'exposition de base aux thèmes de croissance structurelle comme l'intelligence artificielle demeure importante, mais le sous-conseiller est conscient du risque accru de concentration et de la plus grande sensibilité macroéconomique dans les attentes à l'égard des bénéficiaires.

Dans les portefeuilles, les placements alternatifs, y compris les contrats à terme gérés, les stratégies de volatilité et la parité de risque, jouent un rôle croissant dans l'évolution des corrélations. Les titres à revenu fixe demeurent un stabilisateur utile, bien qu'il soit moins fiable que dans les cycles précédents, ce qui renforce la nécessité d'avoir des sources de diversification et de liquidité plus vastes pour se protéger contre les chocs épisodiques.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (PS2)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

